

PARC FORESTIER DE HANN ET ECOTOURISME : **EDUCATION ENVIRONNEMENTAL ET DURABILITE**



SOMMAIRE

1. HISTORIQUE
2. LE PARC ET SA FLORE
 - 2.1 L'arboretum
 - 2.2 Chantier pédestre
 - 2.3 Centre environnemental
3. CONTRIBUTION DEU PARC FORESTIER A L'ECOTOURISME
4. RESULTATS
5. PROBLEMATIQUE
6. CONCLUSION

Bibliographie

1. HISTORIQUE

Le parc forestier et zoologique de Hann se situe à 6 km environ du centre ville de Dakar, entre la route des Pères Maristes, la route du Front de terre et le chemin de fer. Il couvre une superficie totale de 60 ha, dont une partie abrite les bâtiments des services forestiers.

Situé dans une zone marécageuse, le parc attira l'attention des autorités dès 1900, à cause de ses ressources en eau douce. Le jardin public et une pépinière furent créés en 1903 par le Gouverneur Merlin. Il devint ensuite une station forestière, puis maraîchère et fruitière. Le parc zoologique commence à être aménagé en 1934 et en 1947 est créé un arboretum.

2. LE PARC ET SA FLORE

2.1 L'arboretum

On y compte aujourd'hui cent quarante espèces de la flore locales et exotique:

Dans l'arboretum on trouve :

Secteur 1 : Plantes alimentaires/légumières

1. *Beta vulgaris* (Betterave)
2. *Daucus carota* (Carotte)
3. *Capsicum annuum* (Poivron)
4. *Capsicum frutescens* (Piment)
5. *Solanum lycopersicum* (Tomate)
6. *Solanum tuberosum* (Pomme de terre)
7. *Ipomoea batatas* (Patate douce)
8. *Solanum melongena* (Aubergine)
9. *Solanum aethiopicum* (Aubergine africaine)
10. *Cucumis sativus* (Concombre)
11. *Manihot esculenta* (Manioc)
12. *Cichorium endivia* (Endive)
13. *Lactuca sativa* (Laitue)
14. *Abelmoschus esculentus* (Gombo)
15. *Triticum aestivum* (Blé)
16. *Oryza sativa* (Riz africain)
17. *Oryza* (Riz asiatique)
18. *Sorghum bicolor* (Sorgho)
19. *Pennisetum*(Mil)
20. *Zea mays* (Maïs)
21. *Digitaria exilis* (Fonio)
22. *Zinziber officinale*
24. *Allium sativum*
25. *Melaleuca leucadendron*
26. *Trachylobium hernemanianum*
27. *Ficus* sp.
28. *Eucalyptus* sp.

Secteur 2 : Plantes fruitières

29. *Annona senegalensis*
30. *Annona squamosa*
31. *Annona muricata*
33. *Carica papaya*
34. *Punica granatum*
35. *Passiflora edulis*
36. *Mangifera indica*

37. *Cocos nucifera*
38. *Citrus aurantium*
39. *Citrus limonum*
40. *Citrus sinensis*
41. *Citrus limetta*
42. *Musa paradisiaca*
43. *Musa sapientum*
44. *Psidium guajava*
45. *Manilkara zapota*
47. *Eugenia uniflora*
48. *Philanthus acidus*
49. *Ziziphus gola*
50. *Terminalia catappa*
51. *Faidherbia albida*
52. *Ravenella madagascariensis*

Secteur 3 : Plantes protégées

53. *Vitellaria paradoxa*
54. *Dalbergia melanoxylon*
55. *Pterocarpus erinaceus*
56. *Pterocarpus lucens*
57. *Oxythenanthera abyssinica*
58. *Carapa procera*

Secteur 4 : Plantes de cueillette

59. *Celtis toka*
60. *Diospyros mespiliformis*
61. *Adansonia digitata*
62. *Borassus aethiopum*
63. *Cordyla pinnata*
64. *Tamarindus indica*
65. *Ziziphus mauritiana*
66. *Elaeis guineensis*
67. *Sclerocarya birrea*
68. *Parkia biglobosa*
69. *Saba senegalensis*
70. *Landolphia heudelotii*
71. *Lawsonia inermis*
72. *Anacardium occidentale*
73. *Euphorbia*
74. *Balanites aegyptiaca*
75. *Chrysobalanus*
76. *Detarium senegalense*
77. *Grewia bicolor*

Secteur 5 : Plantes médicinales

78. *Acacia nilitica*
79. *Carapa procera*
80. *Carica papaya*
81. *Kigelia africana*
82. *Holarrhena floribunda*
83. *Azelia africana*
84. *Prosopis africana*
85. *Ipomaea asarifolia*
86. *Securidaca longipedunculata*
87. *Piliostigma reticulatum*
88. *Strophantus sarmentosus*
89. *Guiera senegalensis*
90. *Terminalia macroptera*

91. Pterocarpus erinaceus
92. Bauhinia monandra
93. Heeria insignis
94. Combretum paniculatum
95. Combretum glutinosum
96. Combretum aculeatum
97. Cassia italica
98. Cassia alata
99. Cassia occidentalis
100. Cassia siberiana
101. Catharanthus roseus
102. Mimosa pudica
103. Momordica charantia
104. Rauwolfia vomitoria
105. Azadirachta indica
106. Moringa oleifera
107. Calotropis procera
108. Boscia senegalensis
109. Cordyla pinnata
110. Guazuma ulmifolia
111. Newbouldia leavis
112. Laurus nobilis
113. Nerium oleander
114. Jatropha curcas
115. Jatropha multifida
116. Jatropha gossypifolia
117. Tinospora bakis
118. Chenopodium ambrosoïdes
119. Celtis toka
120. Erythrina senegalensis
121. Lannea acida
122. Securinega virosa
123. Vernonia colorata
124. Zanthoxylum rubescens
125. Zanthoxylum zanthoxzloïdes
126. Syzygium guineensis
127. Trema guineensis
128. Aloes abyssinica
129. Adenium obesum
130. Ferethia
131. Ocimum basilicum
132. Melia azadiracht
133. Commiphora Africana
134. Oxythenanthera abyssinica
135. Boscia angustifolia

Secteur 6: Plantes parfumées et à parfum

136. Cyperus crassipes
137. Jasminum sambac

Secteur 7 : Plantes industrielles

138. Vitellaria paradoxa
139. Acacia senegal
140. Adansonia digitata
141. Sterculia setigera
142. Ricinus communis
143. Salvadora persica
144. Agave sisalana

- 145. Gossypium barbadense
- 147. Vetiveria zizanioides
- 148. Saccharum officinarum

Secteur 8 : Plantes aquatiques

- 149. Cyrtosperma senegalensis
- 150. Nymphaea lotus

2.2 Chantier pédestre

Un circuit de 03 km est aménagé à travers le parc et passe à travers les différentes zones (mares, pépinières et arboretum).

Chaque année, plus de 2.000 sportifs et visiteurs font ce parcours pour admirer et étudier la flore

2.3 Centre environnemental

L'ancien aquarium a été réhabilité en 2002 pour abriter le Centre d'Education Environnementale dont l'objectif est :

- Aider la population locale, les élèves en particulier, à prendre conscience des causes et conséquences des problèmes environnementaux ;
- Faire des élèves les messagers des idéaux de l'environnement dans les écoles, familles et quartiers ;
- Appuyer les communes dans leur programme d'éducation à l'environnement ;
- Faire du Parc de Hann un support didactique pour l'enseignement et un conservatoire de la biodiversité ;

3. CONTRIBUTION DU PARC FORESTIER A L'ECOTOURISME

L'écotourisme est souvent décrit comme une forme de tourisme "à forte motivation". Il n'y a pas de définition universelle de l'écotourisme, généralement considéré comme un "tourisme favorable à l'environnement" ce qui, sur un plan pratique, est diversement interprété selon le pays.

Bien qu'il soit difficile de définir l'écotourisme, celui-ci présente certains éléments communs :

- Ses attraits sont sa flore et sa faune et plus généralement sa biodiversité
- L'écotourisme se doit de soutenir l'économie locale et la spécificité du lieu
- Il doit contribuer à la conservation de l'environnement et, plus généralement, promouvoir la conservation de la nature

4. RESULTATS

Les sujets ou problématiques sont enseignés à l'endroit des visiteurs suivent leur curiosité ou centre d'intérêt

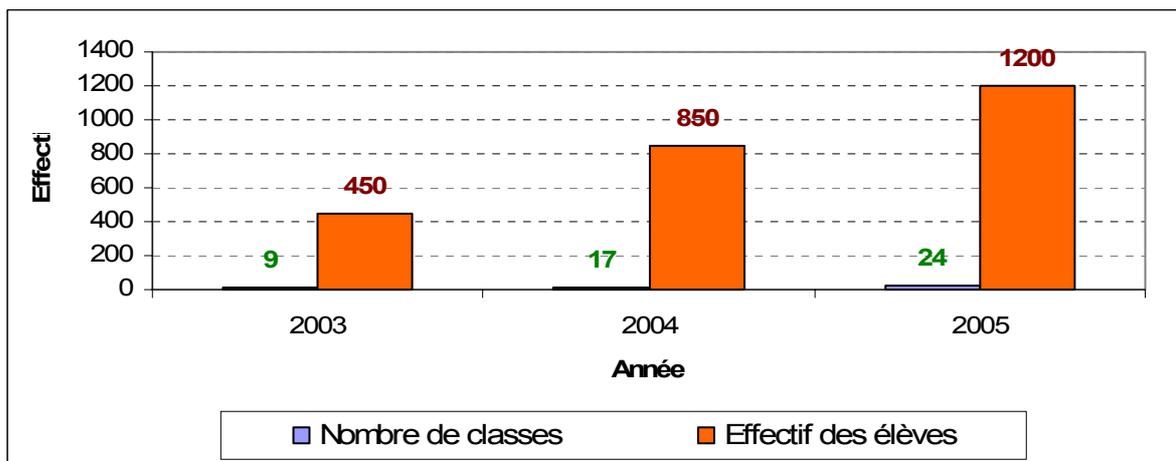
☞ Importances de la forêt

- source d'énergie
- source d'aliments
- source de médicaments

- ☞ Impact de l'homme sur la nature (forêt)
- ☞ Régénération naturelle et reboisement
- ☞ La Faune et sa conservation
- ☞ La Pollution
- ☞ Les Déchets et notre Environnement

- Nombre de visiteurs effectivement enregistrés en moyenne par année = 3.456 dont 1.200 élèves et étudiants pour 12 établissements scolaires

- Nombre de chercheurs / an = 3 au moins



5. PROBLEMATIQUE

Les produits écotouristiques sont peu développés, ils sont insuffisamment promus et les populations ne participent que très peu aux produits actuels du tourisme nature ou culturel. Plusieurs raisons expliquent ces insuffisances :

- la méconnaissance de l'écotourisme au niveau du parc dans l'agglomération de Dakar;
- la faible sensibilisation en plus du manque de sollicitation du savoir-faire des agents du parc ;

Pour l'autorité, le développement de l'écotourisme dans le parc forestier de hann est perçu comme devant contribuer à atteindre les objectifs suivants:

- le développement durable du tourisme sous des formes favorables aux populations des villes ne pouvant pas visiter les parcs nationaux;
- la lutte contre la pauvreté et la diminution du chômage dans les zones urbaines;
- l'incitation à la conservation des ressources naturelles et de la diversité biologique ;
- la mise en valeur du patrimoine culturel et naturel national.

6. CONCLUSION

On admet actuellement que l'écotourisme englobe les principes du tourisme durable en ce qui concerne les impacts de cette activité sur l'économie, la société et l'environnement et qu'en outre, il comprend les principes particuliers suivants qui le distinguent de la notion plus large de tourisme durable :

- **l'écotourisme** contribue activement à la protection du patrimoine naturel et culturel;
- **l'écotourisme** inclut les communautés urbaines dans sa planification, son développement et son exploitation et contribue à leur bien-être;
- **l'écotourisme** propose aux visiteurs une interprétation du patrimoine naturel et culturel;
- **l'écotourisme** se prête mieux à la pratique de la randonnée pédestre individuelle ainsi qu'aux promenades organisées pour de petits groupes (élèves, etc.)

Papa Alassane DIOP

Bibliographie

- Rapports annuels Parc Forestier de hann 2001 à 2005
- Bulletin UICN – Planète Conservation : Numéro 2, Année 2000. La vie suspendue à un fil, survivre dans les terres arides. Gland (Suisse). 40 pages.
- Goethe Institut inter Naciones Dakar. Symposium sur l'Ecotourisme : L'écologie face au tourisme. 9 et 10 octobre 2002. Club Aldiana_Mbour. 153 pages.
- Papa Ibrahima DIOUF : Notre vision du tourisme durable. Ministère du Tourisme.
- tropicales. J. Skinner, N. Beaumont et J-Y ; Pirot. UICN. 1994. Gland (Suisse).
- Rapport Final : Sommet mondial de l'écotourisme - Commission canadienne du tourisme_OMT_PNUE_Tourisme Quebec. Ville de Quebec (Canada), 19-22 mai 2002. 150 pages.
- République du Sénégal_Ministère du Tourisme : Impact du tourisme sur l'économie nationale. Rapport final (SEN 01/002), PNUD, OMT. Madrid, avril 2003. 144 pages.
- Tropis Environnement - Développement de l'écotourisme dans les aires protégées : Appui aux volontaires. 63 pages + annexes.
- WTO 1996 : « What Tourism Managers need to know : A practical guide to the development and use of Indicators of Sustainable Tourism”, Madrid, Spain
- WTO 1998 : Guide for Local Authorities on Developing Sustainable Tourism

-

congresses@bgci.org